



# Enquête Nationale de Prévalence des Infections Nosocomiales 2001

>Prév 2001<

↘ = renvoi à un chapitre du guide de l'enquêteur

## Infection Nosocomiale n° 1 (↘5)

- Siègne de l'infection : ..... [ ] [ ]
- Origine de l'infection : .....  1. Acquisée dans l'établissement  2. Acquisée dans un autre établissement
- Date de diagnostic : ..... [ ] [ ] [ ] [ ] | **2 | 0 | 0 | 1** |
- Germe n°1 : ..... [ ] [ ] [ ] [ ]
- Sensibilité 1 : ..... [ ] [ ]
- Germe n°2 : ..... [ ] [ ] [ ] [ ]
- Sensibilité 2 : ..... [ ] [ ]

## Infection Nosocomiale n° 2 (↘5)

- Siègne de l'infection : ..... [ ] [ ]
- Origine de l'infection : .....  1. Acquisée dans l'établissement  2. Acquisée dans un autre établissement
- Date de diagnostic : ..... [ ] [ ] [ ] [ ] | **2 | 0 | 0 | 1** |
- Germe n°1 : ..... [ ] [ ] [ ] [ ]
- Sensibilité 1 : ..... [ ] [ ]
- Germe n°2 : ..... [ ] [ ] [ ] [ ]
- Sensibilité 2 : ..... [ ] [ ]

## Infection Nosocomiale n° 3 (↘5)

- Siègne de l'infection : ..... [ ] [ ]
- Origine de l'infection : .....  1. Acquisée dans l'établissement  2. Acquisée dans un autre établissement
- Date de diagnostic : ..... [ ] [ ] [ ] [ ] | **2 | 0 | 0 | 1** |
- Germe n°1 : ..... [ ] [ ] [ ] [ ]
- Sensibilité 1 : ..... [ ] [ ]
- Germe n°2 : ..... [ ] [ ] [ ] [ ]
- Sensibilité 2 : ..... [ ] [ ]

La loi N° 73-14 du 16 janvier 1978 relative à l'information, aux fichiers et aux libertés, garantit aux personnes physiques concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit d'accès pour la présente enquête peut être exercé par l'intermédiaire de tout médecin exerçant dans ce service auprès du président du Comité de lutte contre les infections nosocomiales (CLIN) de cet établissement auprès du Centre inter-régional de Coordination de la Lutte contre les Infections Nosocomiales pour la base de donnée inter-régionale ou de l'Institut de Veille Sanitaire pour la base de donnée nationale.